

JAMAIS VU ÇA !!!

La grève et les nombreuses manifestations du 26 janvier 2016 ont fait la démonstration de la mobilisation des fonctionnaires mais également d'un certain nombre de syndicats du privé et les retraités qui n'en peuvent plus de voir les salaires et les retraites bloqués.

Les contre-réformes et attaques contre les services publics, la sécurité sociale, le code du travail poursuivent leur chemin en détruisant les statuts, les conventions collectives, le temps de travail, les emplois, les libertés syndicales...

La prolongation de l'état d'urgence est inacceptable, la modification de la constitution l'est tout autant. Ce sont des atteintes aux libertés individuelles, à l'expression collective et aux manifestations. Ce sont des atteintes à la démocratie.

Comme nous l'avons déjà formulé dans les précédents communiqués, nous sommes pour la levée de cet état d'urgence et demandons aux députés de ne pas voter ni la prolongation ni la modification de la constitution.

Une nouvelle fois, cela ne fera pas plaisir à Monsieur Le Guen qui considère qu'il y a trop d'organisations syndicales en France. Gageons qu'il serait favorable à vouloir faire disparaître celles qui revendiquent pour valoriser celles qui accompagnent la politique gouvernementale et qui colégifèrent avec lui.

Nous n'entrerons cependant pas dans ce jeu dérisoire qui consisterait à dire qu'il y a trop de partis politiques et que ceux-ci n'ont pas le nombre d'adhérents qu'ont les organisations syndicales.

À force de vouloir les faire disparaître, Monsieur Le Guen serait tout seul. Quelle tristesse ! Et quel rejet du pluralisme donc de la démocratie, à moins qu'il ne veuille pratiquer le « dialogue social » qu'avec ses seuls amis !

Nous ne pouvons pas balayer d'un revers de la main les attaques sans précédent contre les salariés et les militants syndicaux, ceux qui sont licenciés sans ménagement, ceux à qui on propose d'être délocalisés dans différents pays avec des salaires de 250 €, ceux à qui l'on annonce

du jour au lendemain qu'ils ne peuvent plus se présenter à leur poste de travail, par ceux-là même qui se plaignent des chemises déchirées dans le même temps où ils bénéficient de milliards d'allègement de charges, où leurs carnets de commandes sont pleins et où leurs bénéfices n'ont jamais été aussi importants.

Cette lutte que nous menons contre la casse de l'emploi, même si cela ne plait pas à Monsieur Le Guen, conduit à des situations où les salariés et les militants syndicaux réagissent : c'est vrai à EDF/GDF, c'est vrai à Air France, c'est vrai chez Goodyear, c'est vrai à Ham chez Pentair, c'est vrai dans quantités d'entreprises où la première des violences est faite aux salariés qui perdent tout du jour au lendemain.

Comme nous l'avons dit à diverses reprises, nous sommes avec les salariés, nous sommes avec les militants syndicaux quels qu'ils soient pour porter les luttes. Nous sommes en opposition totale avec les sanctions et même aujourd'hui contre la volonté d'emprisonner les militants syndicaux. C'est digne des dictatures et inacceptable pour les militants de l'URIF FO qui demandent la levée immédiate de toutes les sanctions et de toutes les condamnations. Les véritables coupables ne sont jamais quant à eux condamnés !

Notre détermination sera sans faille pour mener le combat contre la volonté de détruire le code du travail, car il s'agit bien de cela. Sous couvert de maintenir certaines dispositions, on voudrait nous faire avaler flexibilité et « emplois agiles ». On voudrait nous faire avaler tout ce qui est présenté par le MEDEF et Monsieur MACRON !

C'est sans nous et tant mieux si Monsieur Le Guen n'apprécie pas.

Nous sommes prêts, avec ceux qui ont mené les combats contre les contre-réformes des dernières années, à nous rencontrer et organiser toutes les ripostes conduisant à bloquer le pays par la grève interprofessionnelle.

Paris, le 2 février 2016